

Dieu des chrétiens et le culte des ancêtres aux pratiques pieuses en l'honneur des morts. Grâce à cette tolérance raisonnée, la mission européenne put s'implanter fortement chez ce peuple positif et ombrageux; les plus savants parmi les Pères se trouvèrent bientôt investis de fonctions importantes dans l'Empire et mêlés à toutes les questions de science et d'administration. Un siècle plus tard, sous le règne de Kang-Hi, les dominicains arrivèrent et se déclarèrent fort scandalisés de la situation prise par les jésuites et de leurs concessions trop radicales aux coutumes chinoises. Ils en référèrent au Pape, qui envoya un légat, deux légats; mais les légats ne réussirent pas à opérer la réconciliation des ordres rivaux. L'empereur prit parti pour les jésuites, pendant que le pape appuyait les dominicains. Tant et si bien qu'à la fin les missionnaires chrétiens furent tous expulsés et les savants seuls conservés à l'Observatoire de Péking, ou ils s'éteignirent les uns après les autres. En 1843, il n'y en avait plus un seul, lorsque les missions catholiques recommencèrent, sous la protection du traité conclu à Nanking par l'Angleterre, à pénétrer dans le Céleste-Empire. Cette fois, ce n'est plus par la science, mais par la charité que les prêtres européens font de la propagande; ils recueillent les enfants abandonnés, donnent des soins aux malades, se dévouent dans les épidémies et multiplient leurs services à la société chinoise; ils ont même fondé un collège et un observatoire sur lequel M. Guimet présente d'intéressants détails. Mais il leur manque aujourd'hui une connaissance exacte des rites, des superstitions et de la langue même de cette race formaliste, qui se révolte et massacre les étrangers dès qu'elle soupçonne une profanation. Les nouveaux apôtres de la civilisation chrétienne ne paraissent pas en voie de réussite.

M. Mollière demande à M. Guimet de vouloir bien préciser quelques-unes des réflexions qu'il a émises et qui ne lui paraissent pas assez bienveillantes pour l'ordre des jésuites. Ce que M. Guimet juge tout à fait inutile, puisque avant de lire son travail à l'Académie, il l'a en quelque sorte soumis à l'examen de plusieurs membres très distingués de la Compagnie de Jésus.

M. Guigue expose les premiers détails qu'il a trouvés dans les terriers des Archives sur la géographie politique du Lyonnais au x<sup>v</sup><sup>e</sup> siècle, au x<sup>n</sup><sup>e</sup> et au xiv<sup>e</sup>. Les limites en comprenaient certainement la côte Saint-Sébastien, la Croix-Rousse et le lieu dit de Margnols. Les seigneurs de Miribel et de Montluel exerçaient des droits, à cette époque, jusqu'aux portes de Lyon. Il faut du reste considérer d'aujourd'hui, tout le triangle enfermé entre le Rhône, l'Ain et la Saône, était une sorte de poste avancé, contenant quinze à vingt bourgs, fortifiés, munis de tours hautes et correspondant entre elles. Ces premières données, qui semblent témoigner en faveur de l'indépendance du Lyonnais, seront bientôt complétées par de nouvelles recherches que M. Guigue poursuit activement.

*Séance du 21 juin 1881.*—• Il y a déjà trois concurrents inscrits pour le prix du prince Lebrun, et un quatrième est annoncé. La commission aura bien de la peine à examiner tant d'inventifs et à faire un choix, avant la prochaine séance publique, qui reste fixée au 12 juillet.

M. Hignard rend compte de l'ouvrage offert à l'Académie par M. deRosemont,